



5N PLUS INC.
États financiers consolidés
pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de dollars américains)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui intègrent les Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (IFRS). Il incombe à la direction de choisir les méthodes comptables et d'établir les jugements et les estimations comptables importants.

La direction est également responsable de toutes les autres informations incluses dans le rapport de gestion et il lui appartient de s'assurer que ces informations concordent avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquat, qui comprend les politiques et les procédures qui fournissent une assurance raisonnable à l'égard de la protection des actifs ainsi que de l'exhaustivité, le caractère fidèle et l'exactitude des états financiers consolidés.

Le Comité d'audit et de gestion des risques, composé entièrement d'administrateurs indépendants, examine la qualité et l'intégrité de l'information financière de la Société et fait ses recommandations au conseil d'administration au sujet de l'approbation des états financiers, surveille la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant au caractère adéquat des systèmes de contrôle interne appropriés, s'assure de l'indépendance, des compétences et de la nomination des auditeurs externes et examine les honoraires des services d'audit, des services liés à l'audit et des services autres que d'audit ainsi que les frais connexes. Le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion avant leur publication. Le Comité d'audit et de gestion des risques rencontre la direction et les auditeurs internes et externes au moins quatre fois par année pour examiner l'information financière, les obligations d'information, les questions liées à l'audit et d'autres points.

Les auditeurs externes, à savoir PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., effectuent un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et expriment leur opinion à leur égard. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les auditeurs externes ont un accès illimité au Comité d'audit et de gestion des risques et rencontrent celui-ci régulièrement.

(signé) Gervais Jacques

Gervais Jacques
Président et chef de la direction par intérim

(signée) Richard Perron

Richard Perron
Chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 22 février 2022



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat net consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états du résultat global consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit

Évaluation des stocks

Voir la note 2, *Résumé des principales méthodes comptables*, et la note 6, *Stocks, des états financiers consolidés*.

La valeur comptable des stocks aux états financiers consolidés de la Société s'établissait à 96 millions de dollars au 31 décembre 2021. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Pour estimer la valeur nette de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La direction a exercé son jugement pour estimer la valeur nette de réalisation des stocks, ce qui a impliqué l'utilisation d'hypothèses importantes, y compris la prise en compte des prix de produits similaires sur le marché au moment où les estimations sont faites et des prix de vente futurs prévus.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des stocks, des divers types d'éléments de stocks et du jugement utilisés par la direction dans la détermination de la valeur nette de réalisation des stocks, ce qui a nécessité un effort d'audit accru dans la mise en œuvre des procédures d'audit.

Façon dont les questions clés de l'audit ont été traitées dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a estimé la valeur nette de réalisation des stocks, notamment :
 - Tester les données utilisées par la direction pour déterminer la valeur nette de réalisation.
 - Évaluer si la méthode d'estimation de la valeur nette de réalisation est appropriée.
 - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction pour calculer la valeur nette de réalisation des stocks, en les comparant à ce qui suit :
 - Prix de produits similaires sur le marché au moment où les estimations sont faites;
 - Prix de vente futurs prévus.
- Pour un échantillon d'éléments de stocks, comparer les estimations des prix de stocks de l'exercice antérieur par rapport aux prix de vente réels au cours de l'exercice.



Questions clés de l'audit

Évaluation des immobilisations incorporelles acquises dans le regroupement d'entreprises AZUR SPACE Solar Power GmbH

Voir la note 2, Résumé des principales méthodes comptables, la note 4, Regroupements d'entreprises, et la note 9, Immobilisations corporelles, des états financiers consolidés.

Le 5 novembre 2021, la société a fait l'acquisition de AZUR SPACE Solar Power GmbH pour une contrepartie totale de 57,7 millions de dollars. La juste valeur préliminaire des actifs identifiables acquis comprend un montant de 32,1 millions de dollars au titre des immobilisations incorporelles liées aux relations clients, à la technologie et au nom commercial. La direction a porté un jugement important pour estimer la juste valeur préliminaire des immobilisations incorporelles.

Afin d'estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction a utilisé la méthode des bénéfices excédentaires pour évaluer les relations clients et la méthode de l'exonération de redevances pour évaluer la technologie et les noms commerciaux, en s'appuyant sur des modèles de flux de trésorerie actualisés. La direction a formulé des hypothèses importantes quant aux prévisions relatives aux produits et à la marge brute, aux taux de rétention des clients, aux taux de redevances et aux taux d'actualisation.

Façon dont les questions clés de l'audit ont été traitées dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a estimé la juste valeur préliminaire des immobilisations incorporelles, notamment :
 - Lire la convention d'achat.
 - Tester l'exactitude arithmétique des modèles de flux de trésorerie actualisés.
 - Tester les données sous-jacentes utilisées par la direction dans les modèles de flux de trésorerie actualisés.
 - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction relativement aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute, en tenant compte de la performance passée de l'entreprise acquise AZUR SPACE Solar Power GmbH, des hypothèses de croissance formulées dans le cadre du plan de quatre ans de la direction (2022-2025), ainsi que des données économiques provenant de tiers et des données du marché.
 - Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation ont apporté leur aide pour évaluer le caractère approprié de la méthode des bénéfices excédentaires, de la méthode de l'exonération de redevances et des modèles de flux de trésorerie actualisés, de même que certaines hypothèses importantes telles que les taux de rétention des clients, les taux de redevances et les taux d'actualisation.



Questions clés de l'audit

Façon dont les questions clés de l'audit ont été traitées dans le cadre de notre audit

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison du jugement important posé par la direction dans l'estimation de la juste valeur préliminaire des immobilisations incorporelles, y compris l'élaboration des hypothèses importantes. Il en découle un degré élevé de jugement, d'effort et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et l'évaluation des éléments probants relatifs aux hypothèses importantes utilisées par la direction. Le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation.

Autres informations

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Marc-Stéphane Pennee.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 22 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS
(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
		\$	\$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		35 940	39 950
Créances	5	42 098	30 110
Stocks	6	95 526	67 139
Impôt sur le résultat à recevoir	16	5 054	5 440
Autres actifs courants	17	16 904	8 256
Total de l'actif courant		195 522	150 895
Immobilisations corporelles	7	81 526	53 191
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	32 198	5 047
Immobilisations incorporelles	9	40 474	9 668
Goodwill	11	13 841	-
Actifs d'impôt différé	16	7 007	6 789
Autres actifs	10	3 022	1 088
Total de l'actif non courant		178 068	75 783
Total de l'actif		373 590	226 678
Passif			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	12	56 848	31 671
Impôt sur le résultat à payer	16	5 615	3 328
Passifs financiers dérivés	17	109	-
Partie courante de la dette à long terme	13	-	109
Partie courante des obligations locatives	8	2 487	1 442
Total du passif courant		65 059	36 550
Dette à long terme	13	116 000	50 000
Passifs d'impôt différé	16	7 645	-
Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	14	17 231	17 202
Passifs financiers dérivés	17	-	439
Obligations locatives	8	30 153	3 916
Autres passifs	15	1 255	195
Total du passif non courant		172 284	71 752
Total du passif		237 343	108 302
Capitaux propres		136 247	118 376
Total du passif et des capitaux propres		373 590	226 678

Engagements et éventualités (note 23)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.

ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Produits		209 990	177 192
Coût des ventes	27	171 214	140 806
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	27	21 883	19 874
Autres charges (produits), montant net	27	4 022	3 015
		197 119	163 695
Résultat d'exploitation		12 871	13 497
Charges financières			
Intérêt sur la dette à long terme		2 865	2 666
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	8, 13	848	824
Pertes de change et au titre de dérivés		418	2 798
		4 131	6 288
Résultat avant impôt sur le résultat		8 740	7 209
Charge d'impôt			
Exigible	16	5 580	3 385
Différé	16	50	1 638
		5 630	5 023
Résultat net		3 110	2 186
Résultat par action	21	0,04	0,03
Résultat de base par action	21	0,04	0,03
Résultat dilué par action	21	0,04	0,03

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Résultat net		3 110	2 186
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ultérieurement			
Écart de change		(31)	1 621
		(31)	1 621
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net ultérieurement			
Réévaluation des obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	14	814	(858)
Impôt sur le résultat		(256)	271
		558	(587)
Autres éléments du résultat global		527	1 034
Résultat global		3 637	3 220

Le résultat global est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		3 110	2 186
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	7	8 969	8 805
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8	1 764	1 451
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	1 802	1 469
Amortissement des autres actifs		253	177
Dépréciation des stocks	6	-	2 411
Dépréciation des actifs non courants	27	-	4 934
Augmentation de la correction de valeur pour pertes	5, 25	3	26
(Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions	22	(623)	2 825
Impôt sur le résultat différé	16	50	1 638
Intérêts théoriques	8, 13	336	246
Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	14	(481)	(443)
Perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles		171	(64)
Perte (profit) latent(e) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		982	(585)
Perte de change latente sur les actifs et passifs		217	754
Fonds provenant de l'exploitation avant ce qui suit :		16 553	25 830
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	19	(6 283)	10 975
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		10 270	36 805
Activités d'investissement			
Acquisition d'une filiale, déduction faite de la trésorerie acquise	4	(33 284)	-
Sorties de trésorerie liées à la trésorerie détenue en mains tierces	4	(9 004)	-
Ajouts d'immobilisations corporelles	7, 19	(5 385)	(8 421)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	9	(541)	(133)
Acquisition d'un placement en instruments de capitaux propres	17	(2 000)	-
Produits de la sortie d'immobilisations corporelles	7	285	93
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(49 929)	(8 461)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme	4, 13	(32 505)	(10 000)
Produit tiré de l'émission de dette à long terme	13	71 000	5 000
Coûts différés relatifs à la dette à long terme	10	(260)	-
Actions ordinaires rachetées	20	(809)	(2 206)
Émission d'actions ordinaires	20	646	-
Portions des paiements de loyers se rapportant au principal		(1 872)	(1 598)
Augmentation des autres passifs		19	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		36 219	(8 804)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
		(570)	345
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(4 010)	19 885
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		39 950	20 065
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		35 940	39 950
Informations supplémentaires¹			
Impôt sur le résultat payé		2 493	3 103
Intérêts payés		2 790	2 908

¹⁾ Les montants payés au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. Nature des activités

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. 5N Plus est un chef de file mondial dans la production de semiconducteurs spécialisés et de matériaux de haute performance. Ces matériaux ultrapurs constituent souvent la partie critique des produits offerts par ses clients, qui comptent sur la fiabilité d'approvisionnement de 5N Plus pour assurer la performance et la durabilité de leurs propres produits. La Société déploie un éventail de technologies exclusives et éprouvées pour mettre au point et fabriquer ses produits spécialisés, lesquels donnent lieu à de nombreuses utilisations dans différents secteurs de pointe, notamment les énergies renouvelables, la sécurité, la filière spatiale, l'industrie pharmaceutique, l'imagerie médicale et la production industrielle. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, Montréal (Québec) H4R 2B4. La Société gère des centres de recherche-développement, de production et de vente stratégiquement situés dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. La Société a pour mission d'être essentielle à ses clients, d'offrir une culture prisée par ses employés et d'inspirer confiance à ses actionnaires. Ses valeurs fondamentales sont l'intégrité, l'engagement, l'orientation client, le développement durable, l'amélioration continue, la santé et la sécurité. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 22 février 2022, la publication des présents états financiers consolidés.

Depuis janvier 2020, la propagation graduelle d'une nouvelle souche de coronavirus, la COVID-19, qui a poussé l'Organisation mondiale de la Santé à décréter une pandémie, a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures ont fortement perturbé les activités des entreprises partout dans le monde, provoquant un ralentissement économique. Bien que la Société ait été en mesure de diminuer les effets persistants de la crise, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de la pandémie mondiale ni les conséquences à long terme qu'elle pourrait avoir sur les résultats financiers, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. La pandémie de COVID-19 doit être considérée comme un facteur de risque.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (IFRS). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

Le tableau qui suit présente les principales entités ayant une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la société a été constituée	Participation (%)	
		2021	2020
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
AZUR SPACE Solar Power GmbH (note 4)	Allemagne	100 %	-
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc.	États-Unis	100 %	100 %

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans le poste « profits (pertes) de change et au titre de dérivés » à l'état du résultat net consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans le poste « Écart de change » dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris, y compris les passifs éventuels, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. La date d'acquisition est la date à laquelle la Société obtient le contrôle de l'entreprise acquise, soit généralement la date à laquelle la contrepartie est transférée et à laquelle la Société acquiert les actifs et reprend les passifs de l'entreprise acquise.

La contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés par la Société, des passifs contractés ou repris, y compris les passifs éventuels, et des instruments de capitaux propres émis par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. L'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Un goodwill négatif est directement comptabilisé à l'état du résultat net consolidé. Les coûts liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés dans l'état du résultat net consolidé.

Information sectorielle

À la suite de l'acquisition d'AZUR et de l'intégration subséquente de ses activités à celles de la Société, cette dernière a jugé approprié de procéder à un repositionnement de certains produits et de certaines applications entre les deux secteurs qu'elle présente. Ainsi, les deux principaux secteurs auparavant présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques, ont été remplacés par le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance. Les opérations et les activités qui se rapportent aux deux nouveaux principaux secteurs sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources.

Les activités du secteur Semiconducteurs spécialisés sont exercées en Amérique du Nord et en Europe, et s'apparentent à celles de l'ancien secteur Matériaux électroniques. Depuis le 5 novembre 2021, elles comprennent également les produits et les activités d'AZUR. Ce secteur fabrique et vend des produits utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs de l'énergie renouvelable, des satellites spatiaux ainsi que de l'imagerie. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), de l'imagerie médicale, de l'imagerie infrarouge, de l'optoélectronique et des applications avancées dans les secteurs de l'électronique. Ces produits entrent dans la composition de composés semiconducteurs, de substrats semiconducteurs, de métaux de très grande pureté, de substrats semiconducteurs fabriqués par épitaxie et de cellules solaires. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Semiconducteurs spécialisés sont inclus dans ce secteur.

Les activités du secteur Matériaux de haute performance sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, et s'apparentent à celles de l'ancien secteur Matériaux écologiques. Ce secteur fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé, de la production industrielle ainsi que des matériaux de catalyse et d'extraction. Les principaux produits sont vendus sous forme d'ingrédients pharmaceutiques actifs, d'additifs alimentaires pour animaux, de produits chimiques spécialisés, de métaux de qualité commerciale, d'alliages et de poudres spécialisées. Toutes les ventes de métaux de qualité commerciale et de poudres spécialisées ont été regroupées dans les ventes du secteur Matériaux de haute performance. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux de haute performance sont inclus dans ce secteur.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services et sont évalués aux montants stipulés dans les contrats conclus avec les clients.

La vente de produits manufacturés est comptabilisée lorsque les produits sont livrés au client, ce qui correspond également au moment où le contrôle des produits est transféré, et lorsqu'il n'existe plus aucune obligation non remplie susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison a lieu lorsque les produits ont été expédiés à l'emplacement convenu, que le risque de perte a été transféré au client et que les produits ont été acceptés par le client conformément au contrat de vente. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance (ou « à façon ») sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus, à un moment précis.

Les créances sont comptabilisées une fois que les produits ont été livrés ou que les services ont été rendus, car c'est à ce moment précis que la contrepartie est inconditionnelle, seul l'écoulement du temps permettant de déterminer que le paiement est exigible. La Société ne s'attend pas à conclure des contrats pour lesquels la période entre la fourniture des produits ou services promis à un client et le paiement par le client excède un an. Par conséquent, la Société ne procède à aucun ajustement des prix de transaction pour refléter la valeur temps de l'argent. Les paiements reçus ou les avances exigibles aux termes d'accords contractuels sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'au moment où toutes les conditions de comptabilisation des produits énoncées précédemment sont respectées.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions qui y sont attachées.

Les subventions qui compensent une dépense spécifique engagée par la Société sont comptabilisées en réduction des charges connexes à l'état du résultat net consolidé.

Les subventions liées à des actifs sont portées en diminution de la valeur comptable des actifs auxquels elles sont liées. Ces subventions sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé sur la durée d'utilité de l'actif amortissable à titre de réduction de la dotation aux amortissements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	Jusqu'à 15 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel roulant	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est décomptabilisée. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Contrats de location

La Société rend compte de ses contrats de location en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement en fonction de la valeur actualisée.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui se compose de ce qui suit :

- le montant correspondant à l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux; et
- les coûts de remise en état estimés.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien, ou sur la durée du contrat de location si elle est plus courte.

Obligations locatives

Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par le preneur.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, selon des modalités similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Chaque paiement de loyer est réparti entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la durée du contrat de location de manière à ce que soit appliqué au solde de l'obligation locative un taux d'intérêt constant pour chaque période.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges à l'état du résultat net consolidé selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces modalités sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Relations clients	15 ans
Technologie	Au plus 15 ans
Nom commercial	10 ans
Logiciels	5 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans
Carnet de commandes	3 ans

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et est initialement évalué à la date d'acquisition. Par la suite, le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À la date de l'acquisition, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux secteurs opérationnels de la Société, soit le niveau auquel le principal décideur opérationnel de la Société en assure le suivi. L'UGT est soumise annuellement à un test de dépréciation, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'UGT pourrait s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis à la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

Dépréciation des actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers de la Société qui ont une durée d'utilité indéterminée et qui ne sont pas amortissables, tel que le goodwill, est soumise à un test de dépréciation chaque année ou lorsqu'il existe un indice de dépréciation. Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout moment dans l'année lorsqu'il existe un indice de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée du coût de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation

Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier. Les coûts de transaction des actifs financiers ou des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers comprenant des dérivés incorporés sont considérés dans leur intégralité pour établir si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes en se basant sur la raison pour laquelle ils ont été acquis et sur leurs caractéristiques.

Actifs financiers

Titres de créance

Lors des évaluations ultérieures, la Société classe ses titres de créances selon deux catégories d'évaluation, soit :

- Coût amorti : Les actifs détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels, lorsque ces derniers représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est directement comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres profits et pertes, avec les profits et pertes de change. Les pertes de valeur sont présentées dans un poste distinct à l'état du résultat net consolidé.
- Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Les actifs ne respectant pas les critères de comptabilisation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) sont évalués à la JVRN. Un profit ou une perte sur un titre de créance qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres profits et pertes, dans la période au cours de laquelle il survient.

Placement en instruments de capitaux propres

Pour l'évaluation ultérieure, les placements en instruments de capitaux propres que la Société n'a pas fait le choix irrévocable de présenter à la JVAERG sont évalués à la JVRN. Le profit ou la perte sur un placement en instruments de capitaux propres qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres charges (produits) dans la période au cours de laquelle il survient.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers qui sont évalués à la JVRN. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres actifs courants Actifs financiers dérivés Autres actifs Passifs financiers dérivés
Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti	Trésorerie et équivalents de trésorerie Créances Dettes fournisseurs et charges à payer Dette à long terme

Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créance comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée comme l'autorise la norme IFRS 9, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances (note 25). La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

La Société appliquera la comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certains contrats de change à terme conclus pour couvrir des opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net consolidé à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, la Société n'a désigné aucun instrument financier dérivé comme instrument de couverture.

Passifs financiers dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé. Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, la Société n'a comptabilisé aucun dérivé incorporé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice, comprenant la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, sauf si elle est liée à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas la charge d'impôt est aussi comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs d'impôt différé correspondants seront réalisés ou les passifs d'impôt différé correspondants seront réglés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est présenté pour rendre compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, sauf dans le cas des passifs d'impôt différé lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration se composent principalement des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Des provisions pour restructuration, composées d'indemnités de départ et d'autres coûts liés à la fermeture de sites, sont comptabilisées lorsqu'un plan de restructuration établi et détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, la localisation et le nombre de membres du personnel visés, une estimation détaillée des coûts liés à la restructuration et un calendrier approprié qui a été communiqué aux personnes visées.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont inscrits dans les autres charges à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles) :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à deux régimes de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur; et
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de clôture jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelles de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles et le matériel connexe qui ne sont pas encore prêts à être utilisés et les UGT auxquelles le goodwill est affecté sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ce qui fait également largement appel au jugement. Pour déterminer la valeur recouvrable (valeur d'utilité ou juste valeur diminuée des coûts de sortie), la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus pour les immobilisations incorporelles et corporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées et les UGT auxquelles le goodwill est affecté, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources de marché. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs.

Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend de l'évolution future du marché et de la capacité de la Société à commercialiser et à fabriquer de nouveaux produits afin de réaliser les bénéfices prévus. Par exemple, de nouveaux procédés de fabrication pourraient ne pas être mis en œuvre à une échelle industrielle dans les délais prévus et les nouveaux produits pourraient ne pas avoir le succès escompté sur le marché. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs à un moment donné : a) une croissance importante prévue de la demande sur le marché pour différents métaux; b) les prix de vente qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux; et c) le taux d'actualisation associé aux nouveaux procédés et aux nouveaux produits (compte tenu de la prime sur le coût moyen pondéré du capital de la Société associée aux incertitudes additionnelles).

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Regroupement d'entreprises

La Société doit formuler des hypothèses et des estimations pour déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Ces estimations sont fondées sur des événements futurs, des prévisions de flux de trésorerie, de charges d'exploitation et de dépenses en immobilisations attendus, ainsi que sur les taux d'actualisation estimés. L'évaluation initiale des actifs acquis et des passifs repris peut être ajustée de manière rétrospective afin de refléter les nouvelles informations obtenues, jusqu'à la finalisation de l'évaluation, qui doit être effectuée dans un délai de un an après la date d'acquisition.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable (note 16).

3. Adoption de nouvelles normes comptables et changements futurs de méthodes comptables**Adoption de nouvelles normes comptables****IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2**

Le 1^{er} janvier 2021, la Société a adopté les modifications découlant de la *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui touche IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de la phase 2 portent sur les questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, y compris son remplacement par un taux d'intérêt de référence alternatif. Ces modifications complètent celles publiées en 2019 et concernent plus particulièrement les questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière au moment de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence des changements de flux de trésorerie contractuels découlant du remplacement d'un taux d'intérêt de référence par un taux de référence alternatif. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, l'adoption anticipée étant autorisée. L'application des modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 3 – Regroupement d'entreprises

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3 visant à mettre à jour une référence au *Cadre Conceptuel*. À la suite de ces modifications, IFRS 3 fera référence à la version actuelle du Cadre conceptuel plutôt qu'à celle en vigueur au moment de l'élaboration d'IFRS 3. Ces modifications indiquent également que, dans le but de déterminer certains passifs dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la définition d'un passif telle qu'elle est énoncée dans IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, doit remplacer la définition énoncée dans le *Cadre conceptuel*. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, l'adoption anticipée étant autorisée.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 16 portant sur la comptabilisation des produits antérieurs à l'utilisation prévue. Le produit de la vente d'éléments produits pendant la préparation d'une immobilisation corporelle en vue de son utilisation prévue ne peut pas être déduit du coût de l'immobilisation corporelle. Il doit plutôt être immédiatement comptabilisé à l'état du résultat net consolidé. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, l'adoption anticipée étant autorisée.

IFRS 9 – Instruments financiers

En mai 2020, l'IASB a publié une modification à IFRS 9 visant à préciser les honoraires qui doivent être pris en compte lors de l'application du critère relatif à la décomptabilisation à un passif financier modifié. L'IASB a précisé que seuls les honoraires payés ou reçus entre l'emprunteur et le prêteur doivent être pris en compte. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, l'adoption anticipée étant autorisée.

4. Regroupement d'entreprises

Le 5 novembre 2021, la Société a acquis toutes les actions émises et en circulation d'AZUR SPACE Solar Power GmbH (AZUR) pour un prix d'acquisition de 50,1 millions d'euros, sous réserve d'ajustements postérieurs à la clôture, en contrepartie de 6,5 millions d'actions de 5N Plus, émises à même le capital et d'une valeur de 12,4 millions d'euros, et d'un paiement en trésorerie de 37,7 millions d'euros. Par ailleurs, la Société a financé le fonds de roulement et des emprunts relatifs à de l'équipement pour un montant de 23,8 millions d'euros. La tranche en trésorerie de la transaction ainsi que le fonds de roulement sont financés au moyen des liquidités de la Société et d'une facilité de crédit de premier rang. Les coûts de transaction de 666 \$ pour l'exercice 2021 (490 \$ pour 2020) ont été passés en charges à l'état du résultat net consolidé au moment où ils ont été engagés.

Située à Heilbronn en Allemagne, AZUR conçoit et fabrique des cellules solaires multijonctions à partir de composés semiconducteurs III-V. L'intégration d'AZUR permettra à la Société non seulement de renforcer sa position dans le secteur des énergies renouvelables, mais aussi de consolider sa réputation à titre de fournisseur au sein des programmes spatiaux des États-Unis et de l'Europe, notamment en tirant parti de l'adhésion du Canada à l'Agence spatiale européenne (ESA).

Afin d'estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction a utilisé la méthode des bénéfices excédentaires pour évaluer les relations clients et la méthode de l'exonération de redevances pour évaluer la technologie et les noms commerciaux, en s'appuyant sur des modèles de flux de trésorerie actualisés. La direction a formulé des hypothèses importantes quant aux prévisions relatives aux produits et à la marge brute, aux taux de rétention des clients, aux taux de redevances et aux taux d'actualisation.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les tableaux qui suivent présentent la contrepartie payée et l'évaluation provisoire de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris établie par la Société. La juste valeur définitive sera établie une fois que la valeur des actifs et des passifs aura été déterminée de manière définitive.

Contrepartie transférée

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 301
Contrepartie à payer ¹	9 158
Actions ordinaires émises	14 249
	57 708

¹⁾ Cette somme de 7 950 euros détenue en mains tierces et comptabilisée dans les autres actifs courants sera libérée dans les 12 mois conformément aux modalités de la convention d'achat d'actions (note 12).

Montants provisoires comptabilisés au titre des actifs acquis identifiés et des passifs repris

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 017
Créances	8 342
Stocks	21 394
Autres actifs courants	256
Immobilisations corporelles	31 128
Actifs au titre de droits d'utilisation	21 626
Immobilisations incorporelles	32 144
Autres actifs	5
Goodwill	13 841
Total des actifs acquis	129 753
Dettes fournisseurs et charges à payer	12 197
Dette à long terme ¹	27 396
Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	2 673
Obligations locatives	21 626
Autres passifs	1 059
Passifs d'impôt différé	7 094
Total des passifs repris	72 045
Total des actifs nets	57 708

¹⁾ La dette à long terme reprise a été entièrement remboursée le 5 novembre 2021.

Pour la période de 57 jours close le 31 décembre 2021, AZUR a contribué à hauteur de 17 034 \$ aux produits et de 2 342 \$ au résultat net inclus à l'état du résultat net consolidé de la Société selon les opérations enregistrées après la date d'acquisition. Si l'acquisition d'AZUR avait été conclue le 1^{er} janvier 2021, la Société estime que ses produits et son résultat net consolidés pour l'exercice se seraient élevés respectivement à 260 990 \$ et néant, compte tenu de la somme additionnelle comptabilisée au titre de la dotation aux amortissements en lien avec la répartition préliminaire du prix d'acquisition. AZUR fournit des produits à ses clients sur la base des projets conclus, ce qui donne lieu à une répartition inégale des produits et à une rentabilité variable d'une période à l'autre.

Le montant comptabilisé au titre du goodwill n'est pas déductible fiscalement. Les créances sont présentées déduction faite d'une correction de valeur pour perte de 28 \$.

5. Créances

	2021	2020
	\$	\$
Créances clients, montant brut	35 014	23 374
Correction de valeur pour pertes (note 25)	(149)	(146)
Créances clients	34 865	23 228
Taxes de vente à recouvrer	3 508	2 377
Autres créances	3 725	4 505
Total des créances	42 098	30 110

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que le calcul de la correction de valeur pour pertes sont présentés à la note 25.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 13).

6. Stocks

	2021	2020
	\$	\$
Matières premières	30 845	21 272
Produits finis	64 681	45 867
Total des stocks	95 526	67 139

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, des stocks d'un montant total de 94 881 \$ ont été passés en charges dans le coût des ventes (74 352 \$ pour 2020). En 2020, cela comprend un montant de 2 411 \$ au titre de la dépréciation des stocks (244 \$ pour le secteur Semiconducteurs spécialisés et 2 167 \$ pour le secteur Matériaux de haute performance).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, un montant de 815 \$ au titre des dépréciations antérieurement comptabilisées a été repris et porté en réduction des charges dans le coût des ventes au moment où les stocks connexes ont été vendus (169 \$ pour le secteur Semiconducteurs spécialisés et 646 \$ pour le secteur Matériaux de haute performance). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, aucune dépréciation antérieurement comptabilisée n'a été reprise et portée en réduction des charges dans le coût des ventes au moment où les stocks connexes ont été vendus.

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 13).

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

7. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	17 680	36 786	2 797	1 327	58 590
Ajouts	394	7 069	602	119	8 184
Sorties	-	(29)	-	-	(29)
Amortissement	(1 032)	(6 652)	(884)	(237)	(8 805)
Dépréciation (note 27)	(989)	(3 936)	(9)	-	(4 934)
Incidence des variations du taux de change et autres	150	23	12	-	185
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	16 203	33 261	2 518	1 209	53 191
Regroupement d'entreprises (note 4)	-	28 874	472	1 782	31 128
Ajouts	290	6 971	429	15	7 705
Sorties	-	(456)	-	-	(456)
Amortissement	(951)	(6 334)	(1 263)	(421)	(8 969)
Incidence des variations du taux de change et autres	43	(1 460)	350	(6)	(1 073)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	15 585	60 856	2 506	2 579	81 526
Au 31 décembre 2020					
Coût	23 591	67 813	4 088	3 453	98 945
Cumul des amortissements	(7 388)	(34 552)	(1 570)	(2 244)	(45 754)
Valeur comptable nette	16 203	33 261	2 518	1 209	53 191
Au 31 décembre 2021					
Coût	23 916	100 973	5 116	5 244	135 249
Cumul des amortissements	(8 331)	(40 117)	(2 610)	(2 665)	(53 723)
Valeur comptable nette	15 585	60 856	2 506	2 579	81 526

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 14 418 \$ (7 017 \$ en 2020) (principalement du matériel de production).

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 13).

8. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Matériel de production	Matériel de bureau et matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	5 239	468	343	6 050
Ajouts	209	43	196	448
Amortissement	(1 092)	(155)	(204)	(1 451)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	4 356	356	335	5 047
Regroupement d'entreprises (note 4)	21 559	-	67	21 626
Ajouts	-	27	217	244
Modifications apportées à des contrats de location	7 402	-	5	7 407
Amortissement	(1 413)	(145)	(206)	(1 764)
Incidence des variations du taux de change et autres	(361)	-	(1)	(362)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	31 543	238	417	32 198
Au 31 décembre 2020				
Coût	6 324	632	635	7 591
Cumul des amortissements	(1 968)	(276)	(300)	(2 544)
Valeur comptable nette	4 356	356	335	5 047
Au 31 décembre 2021				
Coût	34 923	619	790	36 332
Cumul des amortissements	(3 380)	(381)	(373)	(4 134)
Valeur comptable nette	31 543	238	417	32 198

Obligations locatives

	2021	2020
	\$	\$
Partie courante	2 487	1 442
Partie non courante	30 153	3 916
Total des obligations locatives	32 640	5 358

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Montants comptabilisés à l'état du résultat net consolidé :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts sur les obligations locatives ¹	336	246
Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation ²	(33)	-
Charges relatives à des contrats de location à court terme ³	251	188
Charges relatives à des contrats de location de biens de faible valeur, à l'exclusion des contrats de location de biens de faible valeur à court terme ³	284	273

¹⁾ Inclus dans les charges financières.²⁾ Inclus dans les autres charges (produits), montant net.³⁾ Inclues dans le coût des ventes et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration.

9. Immobilisations incorporelles

	Relations clients	Technologie	Nom commercial, logiciels, frais de développement et autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	-	1 751	9 239	10 990
Ajouts	-	-	133	133
Sorties et autres	-	-	14	14
Amortissement	-	(219)	(1 250)	(1 469)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	-	1 532	8 136	9 668
Regroupement d'entreprises (note 4)	15 971	9 899	6 274	32 144
Ajouts	-	-	541	541
Amortissement	(166)	(348)	(1 288)	(1 802)
Incidence des variations du taux de change et autres	-	(11)	(66)	(77)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	15 805	11 072	13 597	40 474
Au 31 décembre 2020				
Coût	-	2 189	13 153	15 342
Cumul des amortissements	-	(657)	(5 017)	(5 674)
Valeur comptable nette	-	1 532	8 136	9 668
Au 31 décembre 2021				
Coût	15 971	12 077	19 799	47 847
Cumul des amortissements	(166)	(1 005)	(6 202)	(7 373)
Valeur comptable nette	15 805	11 072	13 597	40 474

Au 31 décembre 2021, les immobilisations incorporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 1 963 \$ (néant en 2020). Les frais de développement, qui comprennent des coûts inscrits à l'actif de 14 367 \$ (10 625 \$ en 2020), ont trait essentiellement aux immobilisations incorporelles générées en interne.

10. Autres actifs

	2021	2020
	\$	\$
Coûts différés	305	298
Placement en instruments de capitaux propres	2 000	-
Autres ¹	717	790
Total des autres actifs	3 022	1 088

¹⁾ Inclut un placement affecté de 713 \$ (790 \$ en 2020) qui est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net (note 17).

11. Goodwill

	2021	2020
	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	-	-
Regroupement d'entreprises (note 4)	13 841	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	13 841	-

Le goodwill comptabilisé dans le cadre de l'acquisition d'AZUR le 5 novembre 2021 est affecté au secteur Semiconducteurs spécialisés. Aux fins du test de dépréciation annuel du goodwill de la Société, AZUR est considérée comme une UGT à part entière. À la lumière des résultats obtenus, il a été déterminé qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser de perte de valeur. La valeur recouvrable a été établie à partir de la valeur d'utilité de l'UGT, calculée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour cette méthode sont décrites ci-après :

- Flux de trésorerie : Les flux de trésorerie estimatifs ont été projetés d'après les résultats d'exploitation réels de sources internes, en tenant compte des tendances du secteur et du marché. Pour la première année de la période de projection de quatre ans, les prévisions ont été établies par la direction. Pour la période de trois ans restante, les flux de trésorerie ont été calculés au moyen du taux de croissance annuel composé des produits de 2017 à 2022.
- Taux de croissance final : Un taux de croissance final de 5,0 %, établi d'après les attentes du secteur et les tendances du marché, a été utilisé pour extrapoler les projections de la Société.
- Taux d'actualisation : Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital historique pour le secteur. Le taux d'actualisation utilisé était de 7,4 %.

12. Dettes fournisseurs et charges à payer

	2021	2020
	\$	\$
Dettes fournisseurs	32 212	11 926
Charges à payer ¹	15 632	19 745
Contrepartie à payer (note 4)	9 004	-
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	56 848	31 671

¹⁾ Au 31 décembre 2021, un montant de 258 \$ était encore dû en ce qui a trait à la provision de 1 349 \$ au titre des sommes à payer au 31 décembre 2020.

13. Dette bancaire et dette à long terme

a) Dette bancaire

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a résilié sa ligne de crédit en renminbis (RMB) qu'elle détenait auprès d'une institution financière en Chine au 31 décembre 2020.

	2021		2020	
	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation
	RMB	\$ US	RMB	\$ US
Crédit disponible	-	-	10 000	1 533
Montant emprunté	-	-	-	-

b) Dette à long terme

	2021	2020
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 124 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en avril 2023 ¹	91 000	25 000
Prêt subordonné à terme non garanti, échéant en mars 2024 ²	25 000	25 000
Prêt à terme, remboursé en totalité en mars 2021	-	109
	116 000	50 109
Moins la partie courante de la dette à long terme	-	109
	116 000	50 000

¹⁾ En mars 2021, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 79 000 \$ échéant en avril 2023 pour remplacer sa facilité renouvelable garantie de premier rang de 79 000 \$ échéant en avril 2022. À la suite de l'acquisition d'AZUR en novembre 2021, la facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 79 000 \$ a été augmentée pour la porter à 124 000 \$. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4 000 \$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang/BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2021, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

En février 2020, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap de taux d'intérêt en vue de réduire l'exposition de ses charges financières aux fluctuations du taux LIBOR pour une tranche de sa facilité de crédit (note 17).

²⁾ En février 2019, un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans a été consenti à la Société par Investissement Québec. Le prêt a été déboursé en deux tranches, soit 5 000 \$ le 6 février 2019 et 20 000 \$ le 22 mars 2019. Les deux tranches du prêt à terme portent intérêt à un taux correspondant au taux de swap sur cinq ans libellé en dollars américains, majoré d'une marge de 4,19 %, soit respectivement 6,82 % et 6,64 %. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2021, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

14. Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel

La Société a établi deux régimes de retraite à prestations définies en Allemagne, fondés sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service.

Régime à prestations définies non capitalisé

Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

Régime à prestations définies capitalisé

Les obligations au titre des prestations de retraite sont associées à un fonds de pension en vertu duquel un engagement en ce qui a trait à la pension de vieillesse, d'invalidité et de survivants a été donné aux directeurs et aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 2007 ou avant cette date. Les droits à prestations sont déterminés par la loi sur les régimes de retraite des employeurs (*Gesetz über die Verbesserung der betrieblichen Altersversorgung*). Le régime de retraite est entièrement capitalisé par l'entremise de deux fonds de stratégies à rendement absolu détenus auprès de Generali Pensionsfond AG. Ces fonds de placement sont cotés sur des marchés actifs.

	2021	2020
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes	3 069	-
Valeur actualisée de l'obligation capitalisée	5 575	-
Valeur actualisée de l'obligation capitalisée, montant net	2 506	-
Valeur actualisée de l'obligation non capitalisée	14 725	17 202
Valeur actualisée des obligations, montant net	17 231	17 202

Les variations des obligations au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2021			2020	
	Non capitalisées	Capitalisées	Total	Non capitalisées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Début de l'exercice	17 202	-	17 202	15 398	15 398
Regroupement d'entreprises (note 4)	-	5 782	5 782	-	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	89	-	89	80	80
Coût financier	147	10	157	183	183
Incidence des variations du taux de change	(1 308)	(93)	(1 401)	1 389	1 389
Prestations versées	(722)	(34)	(756)	(706)	(706)
Écarts actuariels	(683)	(90)	(773)	858	858
Fin de l'exercice	14 725	5 575	20 300	17 202	17 202

Les variations des actifs des régimes se présentent comme suit :

	2021
	\$
Début de l'exercice	-
Regroupement d'entreprises (note 4)	3 109
Produits d'intérêts	5
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les produits d'intérêts	41
Prestations de retraite versées	(34)
Incidence des variations du taux de change	(52)
Fin de l'exercice	3 069

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les principales hypothèses actuarielles aux 31 décembre 2021 et 2020 se présentent comme suit :

	2021		2020
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées
Taux d'actualisation	1,2 %	1,2 %	0,9 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	1,8 %	2,0 %	1,8 %

Les hypothèses relatives à la mortalité reposent sur les tables de mortalité intitulées « Richttafeln 2018 G » du professeur Klaus Heubeck, qui sont utilisées comme données biométriques de base selon l'âge anticipé de la retraite conformément à la loi *RV-Altersgrenzenanpassungsgesetz* datée du 20 avril 2007 pour le régime à prestations définies non capitalisé et selon l'âge anticipé de la retraite établi à 65 ans pour le régime à prestations définies capitalisé.

La sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

Incidence sur les obligations au titre des prestations définies

	Variation de l'hypothèse		Augmentation de l'hypothèse		Diminution de l'hypothèse	
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées
	Taux d'actualisation	0,50 %	0,50 %	(6,19) %	(7,61) %	6,90 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,50 %	0,38 %	- %	(0,37) %	- %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	0,50 %	6,51 %	6,51 %	(5,96) %	(5,94) %

	Augmentation de l'hypothèse de 1 an		Diminution de l'hypothèse de 1 an	
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées
	Espérance de vie	4,48 %	4,17 %	(3,93) %

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies capitalisées et non capitalisées est respectivement de 13,03 ans (13,69 ans en 2020) et 16,13 ans.

Du fait de ses régimes de retraite à prestations définies, la Société est exposée à un certain nombre de risques, dont les plus importants sont décrits ci-après.

La Société est principalement exposée aux risques liés à l'économie et à la démographie, tels que l'inflation des salaires et les variations de l'espérance de vie, tout particulièrement en ce qui a trait à ses obligations au titre des régimes d'avantages du personnel. Ces obligations consistent à fournir des avantages pour la durée de vie des bénéficiaires. Par conséquent, si l'espérance de vie augmente, les passifs de ces régimes augmenteront aussi. Ces obligations dépendent aussi du taux d'actualisation.

Les actifs du régime de retraite à prestations définies sont investis pour pouvoir satisfaire aux obligations au titre des régimes de retraite capitalisées. La capacité de la Société à acquitter les obligations des régimes d'avantages du personnel au moyen des actifs des régimes est tributaire du risque de marché, comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le risque de crédit a également une incidence sur les actifs des régimes, car ils sont en partie composés de placements dans des obligations. Un défaut de la part de l'émetteur d'une obligation aurait pour effet de diminuer les actifs des régimes et la Société aurait, de ce fait, plus de difficulté à respecter les obligations des régimes d'avantages du personnel.

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2021			2020	
	Non capitalisées	Capitalisées	Total	Non capitalisées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Moins de 1 an	693	189	882	755	755
De 1 an à 5 ans	2 794	806	3 600	3 072	3 072
Plus de 5 ans	13 954	5 887	19 841	15 732	15 732
Total	17 441	6 882	24 323	19 559	19 559

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 s'élèvent à 882 \$.

15. Autres passifs

	2021	2020
	\$	\$
Au début de l'exercice	195	195
Regroupement d'entreprises (note 4)	1 059	-
Augmentation des passifs	19	-
Montants utilisés	-	-
Incidence des variations du taux de change	(18)	-
À la fin de l'exercice	1 255	195

16. Impôt sur le résultat

	2021	2020
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	5 309	3 106
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	271	279
Total de l'impôt exigible	5 580	3 385
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	826	1 474
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	(776)	164
Total de l'impôt différé	50	1 638
Charge d'impôt	5 630	5 023

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2021	2020
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	8 740	7 209
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5%	26,5%
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	2 316	1 910
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	553	1 964
Charge non déductible (profit non imposable) à des fins fiscales	622	199
Écart de change non déductible (non imposable)	1 599	(241)
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	1 048	141
Retenues d'impôt sur les dividendes de groupe	-	600
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	(505)	443
Autre	(3)	7
Charge d'impôt	5 630	5 023

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Perte reportée en avant	Obligation au titre des prestations de retraite	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2019	1 367	787	307	3 135	3 858	1 032	10 486	(2 061)	8 425
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	308	271	-	(3 100)	231	73	(2 217)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	271	-	271		
Au 31 décembre 2020	1 675	1 058	307	35	4 360	1 105	8 540	(1 751)	6 789
Regroupement d'entreprises (note 4)	-	-	-	1 660	816	-	2 476		
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(767)	(634)	-	2 181	(461)	(245)	74		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	(256)	-	(256)		
Incidence des variations du taux de change	-	-	-	-	-	(27)	(27)		
Au 31 décembre 2021	908	424	307	3 876	4 459	833	10 807	(3 800)	7 007

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2019	1 493	92	566	179	2 330	(2 061)	269
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(348)	(92)	-	(139)	(579)		
Au 31 décembre 2020	1 145	-	566	40	1 751	(1 751)	-
Regroupement d'entreprises (note 4)	-	-	9 570	-	9 570	-	-
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(260)	426	(68)	26	124		
Au 31 décembre 2021	885	426	10 068	66	11 445	(3 800)	7 645

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Début de l'exercice	6 789	8 156
Regroupement d'entreprises	(7 094)	-
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	(256)	271
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(50)	(1 638)
Incidence des variations du taux de change	(27)	-
Fin de l'exercice	(638)	6 789

Des actifs d'impôt différé de 3 161 \$ (néant en 2020), inclus à l'état de la situation financière consolidé, reposent sur les bénéfiques imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur le résultat non distribué de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Le total du résultat non distribué s'élevait à 41 329 \$ au 31 décembre 2021 (25 592 \$ en 2020).

Au 31 décembre 2021, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes :

	\$	Échéance
Belgique	49 495	Aucune limite
États-Unis	29 516	Aucune limite
Hong Kong	7 901	Aucune limite
Chine	1 148	2022-2026

Au 31 décembre 2021, la Société comptait d'autres différences temporaires déductibles de 375 \$ à l'égard desquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée (353 \$ en 2020).

17. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs financiers et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de ses actifs financiers et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, la trésorerie détenue en mains tierces ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments;
- La juste valeur de son placement en instruments de capitaux propres est calculée en utilisant des données d'entrée non observables importantes, qui représentent la meilleure information disponible;
- La juste valeur de son placement affecté est calculée en utilisant l'espérance de vie prévue, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et les taux d'actualisation estimés. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture;

- La juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent la convention de dépôt indexé et le swap de taux d'intérêt, est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon une courbe de rendement des taux d'intérêt appropriée, le taux de change et le cours de l'action. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture; et
- La juste valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.

Le tableau suivant présente la valeur comptable, qui se rapproche de la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, aux 31 décembre 2021 et 2020 :

Au 31 décembre 2021	Valeur comptable			
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	35 940	-	35 940
Créances	-	42 098	-	42 098
Autres actifs courants	4 819	9 004	-	13 823
Autres actifs non courants	2 713	-	-	2 713
Total	7 532	87 042	-	94 574
Passifs financiers				
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	56 848	56 848
Dette à long terme	-	-	116 000	116 000
Passifs financiers dérivés	109	-	-	109
Total	109	-	172 848	172 957

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable			
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	30 950	-	30 950
Créances	-	30 110	-	30 110
Autres actifs courants	5 950	-	-	5 950
Autres actifs non courants	790	-	-	790
Total	6 740	61 060	-	67 800
Passifs financiers				
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	31 671	31 671
Partie courante de la dette à long terme	-	-	109	109
Dette à long terme	-	-	50 000	50 000
Passifs financiers dérivés	439	-	-	439
Total	439	-	81 780	82 219

Hiérarchie de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix); et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par niveau, évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé :

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Convention de dépôt indexé (note 22) ¹	-	4 819	-
Placement en instruments de capitaux propres (note 10) ²	-	-	2 000
Placement affecté (note 10) ³	-	-	713
Swap de taux d'intérêt (note 13) ⁴	-	(109)	-
Total	-	4 710	2 713

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Convention de dépôt indexé (note 22) ¹	-	5 950	-
Placement affecté (note 10) ³	-	-	790
Swap de taux d'intérêt (note 13) ⁴	-	(439)	-
Total	-	5 511	790

¹) En juin 2017, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, une convention de dépôt indexé en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action pour ses régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Aux termes de ce swap, la Société obtient les avantages économiques de l'appréciation du cours de l'action, tout en effectuant des paiements à l'institution financière au titre des coûts de financement engagés par l'institution et de toute moins-value du cours de l'action. La convention de dépôt indexé permet de contrebalancer en partie les fluctuations du cours de l'action de la Société se répercutant sur le coût des régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Au 31 décembre 2021, la convention de dépôt indexé, comptabilisée dans les autres actifs courants, visait 2 571 569 actions ordinaires de la Société.

²) En janvier 2021, la Société a acquis une participation minoritaire dans Microbion Corporation (« Microbion ») en contrepartie d'un montant de 2 000 \$ comptabilisé dans les autres actifs (note 10).

³) La juste valeur du placement affecté est comptabilisée dans les autres actifs (note 10).

⁴) En février 2020, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap de taux d'intérêt en vue de réduire l'exposition de ses charges financières aux fluctuations du taux LIBOR sur une tranche de sa facilité de crédit (note 13). Aux termes de ce swap de taux d'intérêt, la Société échange les paiements d'intérêts. Selon les modalités du swap, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société recevra ou paiera un montant net correspondant à la différence entre le taux fixe de 1,435 % et son taux LIBOR appliquée à un montant nominal de 25 000 \$.

18. Secteurs opérationnels

À la suite de l'acquisition d'AZUR (note 4) et de l'intégration subséquente de ses activités à celles de la Société, 5N Plus a jugé approprié de procéder à un repositionnement de certains produits et de certaines applications entre les secteurs, ce qui a entraîné des changements dans la composition des secteurs à présenter. Par conséquent, la Société a ajusté les informations sectorielles présentées antérieurement pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les tableaux qui suivent présentent les informations examinées par le principal décideur opérationnel de la Société pour l'évaluation de la performance :

	2021	2020 ajusté
	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	70 655	57 640
Matériaux de haute performance	139 335	119 552
Total des produits	209 990	177 192
Semiconducteurs spécialisés	18 817	21 329
Matériaux de haute performance	18 957	17 037
Siège social et montants non affectés	(9 535)	(9 575)
BAIIA ajusté¹	28 239	28 791
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	3 713	3 490
Charge de rémunération à base d'actions	689	1 801
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, montant net (note 27)	2 144	(5 577)
Pertes de change et au titre de dérivés	418	2 798
Dépréciation des stocks (note 6)	-	2 411
Dépréciation des actifs non courants (note 27)	-	4 934
Amortissement	12 535	11 725
Résultat avant impôt sur le résultat	8 740	7 209

¹ Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, dépréciation des stocks, dépréciation des actifs non courants, charge de rémunération à base d'actions, coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, montant net et charges financières.

	2021	2020 ajusté
Dépenses en immobilisations	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	595	1 447
Matériaux de haute performance	4 790	6 974
Total	5 385	8 421

	2021	2020 ajusté
Actifs excluant les actifs d'impôt différé	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	189 022	56 864
Matériaux de haute performance	146 111	133 298
Siège social et montants non affectés	31 450	29 727
Total	366 583	219 889

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2021 et 2020 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2021	2020
	\$	\$
Asie		
Chine	10 531	7 526
Japon	4 545	3 423
Autres ¹	24 056	35 325
Amériques		
États-Unis	66 077	57 143
Autres ¹	19 206	13 804
Europe		
Allemagne	29 738	18 577
Belgique	11 229	7 043
Pays-Bas	9 945	5 772
France	6 285	5 708
Autres ¹	23 931	18 560
Autre	4 447	4 311
Total	209 990	177 192

¹⁾ Aucun n'excédant 10 %.

Actifs non courants (excluant les actifs d'impôt différé)	2021	2020
	\$	\$
Asie ¹	7 850	9 629
États-Unis	12 836	13 673
Canada	25 176	15 606
Europe		
Belgique	8 631	9 652
Allemagne	116 568	20 434
Total	171 061	68 994

¹⁾ Aucun n'excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, un client représentait environ 19 % (28 % en 2020) des produits, dont 13 % (18 % en 2020) étaient inclus dans le secteur Semiconducteurs spécialisés et 6 % (10 % en 2020), dans le secteur Matériaux de haute performance.

19. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2021	2020
	\$	\$
(Augmentation) diminution des actifs :		
Créances	(3 649)	(1 659)
Stocks	(6 993)	13 817
Impôt sur le résultat à recevoir	386	(7)
Autres actifs courants	(9 560)	167
Augmentation (diminution) des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	11 246	(1 297)
Impôt sur le résultat à payer	2 287	(46)
Variation nette	(6 283)	10 975

b) Le rapprochement des actifs/passifs découlant des activités de financement se présente comme suit :

	31 décembre 2020	Flux de trésorerie	Variations hors trésorerie				Fonds de roulement hors trésorerie	31 décembre 2021
			Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Dettes à long terme	50 109	38 495 ¹	-	-	-	27 396 ¹	116 000	
Swap de taux d'intérêt	439	-	-	-	(330)	-	109	
Obligations locatives	5 358	(1 872)	336	(459)	-	29 277 ²	32 640	
Total du passif net découlant des activités de financement	55 906	36 623	336	(459)	(330)	56 673	148 749	

	31 décembre 2019	Flux de trésorerie	Variations hors trésorerie				Fonds de roulement hors trésorerie	31 décembre 2020
			Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Dettes à long terme	55 107	(5 000)	-	2	-	-	50 109	
Swap de taux d'intérêt	-	-	-	-	439	-	439	
Obligations locatives	6 236	(1 598)	246	26	-	448	5 358	
Total du passif net découlant des activités de financement	61 343	(6 598)	246	28	439	448	55 906	

¹⁾ Comprend un montant de 27 396 \$ faisant suite à l'acquisition d'AZUR et qui a été remboursé en totalité le 5 novembre 2021 (note 4).

²⁾ Comprend un montant de 21 626 \$ faisant suite à l'acquisition d'AZUR (note 4).

c) Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2021	2020
	\$	\$
Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	3 095	775
Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	775	1 012
Exclusion de l'émission d'actions en lien avec l'acquisition d'AZUR (note 4)	14 249	-

20. Capital-actions

Autorisé :

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucune action privilégiée n'avait été émise.

Le 5 novembre 2021, dans le cadre de l'acquisition d'AZUR (note 4), la Société a émis 6 500 000 actions ordinaires à un prix moyen de 1,90 \$ pour financer l'acquisition.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le 5 mars 2020, la TSX a approuvé l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités de la Société, dans le cadre de laquelle la Société avait le droit de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 000 000 d'actions ordinaires du 9 mars 2020 au 8 mars 2021.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a racheté et annulé 249 572 actions ordinaires à un prix moyen de 3,24 \$ pour un montant total de 809 \$. Un montant de 17 \$ a été comptabilisé en diminution du capital-actions, et le solde de 792 \$ a été inscrit dans le compte de déficit.

En 2020, la Société a racheté et annulé 1 750 428 actions ordinaires à un prix moyen de 1,26 \$ pour un montant total de 2 206 \$. Un montant de 126 \$ a été comptabilisé en diminution du capital-actions, et le solde de 2 080 \$ a été porté en diminution du déficit.

21. Résultat par action

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2021	2020
	\$	\$
Résultat net pour l'exercice	3 110	2 186
Dénominateurs	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	82 636 023	82 431 659
Effet dilutif :		
Options sur actions	151 297	36 380
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	82 787 320	82 468 039

Au 31 décembre 2021, 79 152 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société.

Au 31 décembre 2020, 301 600 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société.

22. Rémunération à base d'actions

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « régime ») pour remplacer le régime d'unités d'actions restreintes précédent, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquiescent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquiescent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance, à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises à la date de la cessation d'emploi sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, dans le cadre du régime, la Société a attribué 164 412 unités d'actions restreintes (234 770 pour 2020), elle en a réglé 413 710 (322 540 pour 2020) et 143 851 unités d'actions restreintes ont été annulées par déchéance (41 250 pour 2020). Au 31 décembre 2021, 342 259 unités d'actions restreintes étaient en circulation (735 408 pour 2020) dans le cadre du régime.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société n'a attribué aucune unité d'action liée au rendement (aucune pour 2020), elle en a réglé 166 700 (168 300 pour 2020) et 230 000 unités d'action liées au rendement ont été annulées (aucune en 2020). Au 31 décembre 2021, 200 000 unités d'actions liées au rendement étaient en circulation (596 700 pour 2020).

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquièrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les variations des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passées en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a attribué 1 116 244 droits à l'appréciation d'actions (450 542 pour 2020), elle en a réglé 364 499 (aucun pour 2020), aucun n'a expiré (35 000 pour 2020) et 678 813 ont été annulés par déchéance (aucun pour 2020). Au 31 décembre 2021, 1 330 632 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (1 257 700 en 2020).

Régime d'unités d'actions différées

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expérience pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. Les unités d'actions différées s'acquièrent en totalité à leur date d'attribution (sauf les 400 000 unités d'actions différées attribuées au chef de la direction de la Société le 2 mars 2016 dont les droits ont été acquis le 2 mars 2019) et sont payables au comptant à la date à laquelle le bénéficiaire désigné cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a attribué 220 073 unités d'actions différées (289 454 pour 2020) et elle en a réglé 650 000 (318 939 pour 2020). Au 31 décembre 2021, 1 574 968 unités d'actions différées étaient en circulation (2 004 895 en 2020).

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000 dans le nouveau régime. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2021 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	672 600	2,09	932 041	2,58
Attribuées	648 212	2,49	86 240	2,10
Exercées	(428 678)	1,88	-	-
Annulées par déchéance	(66 166)	2,78	(133 681)	2,43
Expirées	-	-	(212 000)	4,03
En circulation à la fin de l'exercice	825 968	2,46	672 600	2,09
Exerçables à la fin de l'exercice	267 007	2,33	472 975	1,94

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2021 :

	Prix d'exercice		Nombre d'options	
	Bas	Élevé	Exercibles	En circulation
	\$ CA	\$ CA		
Février 2023	1,75	1,75	63 000	63 000
Février 2024	2,71	2,71	26 374	35 165
Mars 2025	3,43	3,43	15 470	30 940
Mars 2026	2,10	2,10	12 163	48 651
Mai 2027	3,38	3,38	-	48 212
Décembre 2027	2,42	2,42	150 000	600 000
			267 007	825 968

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 :

	2021	2020
Volatilité prévue du cours de l'action	48 %	44 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	1,24 %	1,10 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	0,96 \$ CA	0,74 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée à l'état du résultat net consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 :

Charge	2021	2020
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	432	635
Unités d'actions liées au rendement	(552)	312
Droits à l'appréciation d'actions	(331)	479
Unités d'actions différées	(320)	1 334
Options sur actions	148	65
Dépôt indexé	1 312	(1 024)
Total	689	1 801

En juin 2017, la Société a conclu une convention de dépôt indexé en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action, étant donné que cette exposition a une incidence sur l'évaluation des unités d'actions différées, des unités d'actions liées au rendement, des unités d'actions restreintes et des droits à l'appréciation d'actions. La juste valeur de ce dépôt indexé est comptabilisée dans les autres actifs courants. Toute autre variation de la juste valeur est comptabilisée dans la charge de rémunération à base d'actions (note 17).

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les montants suivants ont été comptabilisés :

Passif	2021	2020
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	433	1 167
Unités d'actions liées au rendement	-	994
Droits à l'appréciation d'actions	455	1 046
Unités d'actions différées	2 957	4 522
Total	3 845	7 729
Valeur intrinsèque des unités dont les droits étaient acquis	4 469	5 668

23. Engagements et éventualités

Engagements

Au 31 décembre 2021, dans le cours normal des activités, la Société avait conclu des lettres de crédit d'un montant de 953 \$ (699 \$ en 2020).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

24. Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2021	2020
	\$	\$
Salaires	3 597	2 482
Rémunération à base d'actions et autres (note 22)	(914)	2 504
Total	2 683	4 986

25. Gestion du risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

a) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et de dettes locales libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2021 :

	2021					
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	302	3 356	(53)	(4)	311	23
Créances	830	9 778	-	-	-	199
Autres actifs courants	4 819	9 004	-	-	-	-
Autres actifs non courants	-	713	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(7 890)	(20 295)	(4 718)	(212)	(169)	(638)
Dettes à long terme	-	-	-	-	-	-
Obligations locatives	(6 906)	(577)	-	-	-	(69)
Actifs (passifs) financiers nets	(8 845)	1 979	(4 771)	(216)	142	(485)

L'exposition des filiales de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain aux actifs financiers et aux passifs financiers libellés en dollars américains est de respectivement 5 966 \$ et 4 542 \$, pour une position nette de 1 424 \$. Une variation de cinq points de pourcentage du taux de change entre les monnaies fonctionnelles de ces filiales et le dollar américain n'a aucune incidence significative.

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2021 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	Livre sterling					
	\$ CA	Euro	RMB	MYR	Autre	\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissment de 5 %	(442)	99	(239)	(11)	7	(24)
Affaiblissement de 5 %	442	(99)	239	11	(7)	24

À l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2021, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme, constituée de créances subordonnées, soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 910 \$ sur le résultat net de la Société sur une période de 12 mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2021.

En février 2020, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap de taux d'intérêt en vue de réduire l'exposition de ses charges financières aux fluctuations du taux LIBOR sur une tranche de sa facilité de crédit (note 13). Aux termes de ce swap de taux d'intérêt, la Société échange les paiements d'intérêts. Selon les modalités du swap, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société recevra ou paiera un montant net correspondant à la différence entre le taux fixe de 1,435 % et son taux LIBOR appliquée à un montant nominal de 25 000 \$.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

De nombreux secteurs de l'économie mondiale sont perturbés par la pandémie de COVID-19 et, par conséquent, quelques clients de la Société le sont également. La Société a renforcé ses mesures de contrôles strictes sur le crédit, notamment en surveillant plus étroitement les clients qui ont été durement touchés par la pandémie.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société. Dans le passé, la Société n'a pas subi de pertes importantes relativement à ses créances clients. Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à la fin de chaque période et la variation comptabilisée pour chaque période sont négligeables.

Le tableau qui suit présente les créances clients en souffrance :

	2021	2020
	\$	\$
Non en souffrance	33 838	23 093
En souffrance depuis plus de 30 jours	413	230
En souffrance depuis plus de 60 jours	763	51
Valeur comptable brute	35 014	23 374
Correction de valeur pour pertes	(149)	(146)
Total des créances clients	34 865	23 228

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour pertes au titre des créances clients :

	2021	2020
	\$	\$
Début de l'exercice	146	120
Augmentation au cours de l'exercice	119	29
Créances clients irrécouvrables sorties du bilan au cours de l'exercice	-	(3)
Montants inutilisés repris	(116)	-
Fin de l'exercice	149	146

La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

Les montants imputés au compte de correction de valeur pour pertes sont habituellement sortis lorsqu'on ne s'attend raisonnablement pas à les recouvrer.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent également exposer la Société à des pertes de crédit si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2021 :

	2021						
	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	56 848	56 848	-	-	-	-	56 848
Dettes à long terme	116 000	3 311	93 217	25 418	-	-	121 946
Obligations locatives	32 640	2 998	2 543	2 324	2 278	26 756	36 899
Total	205 488	63 157	95 760	27 742	2 278	26 756	215 693

26. Gestion du capital

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

La Société surveille son capital en fonction du ratio dettes/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (comprenant la dette à long terme dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Toute nouvelle mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les ratios dettes/capitaux propres se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Dette à long terme, y compris la partie courante	116 000	50 109
Total de la dette	116 000	50 109
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(35 940)	(39 950)
Dette nette	80 060	10 159
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	136 247	118 376
Ratio dettes/capitaux propres	59 %	9 %

Le ratio dettes/capitaux propres est plus élevé pour l'exercice 2021 du fait de la hausse de la dette pour financer l'acquisition d'AZUR (note 13).

27. Charges, classées par nature

Les charges, classées par nature, se composent de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Salaires ¹	40 353	34 535
Charge de rémunération à base d'actions (note 22)	689	1 801
Dépréciation des stocks (note 6)	-	2 411
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	8 969	8 805
Dépréciation des actifs non courants (note 7) ^{2, 3}	-	4 934
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)	1 764	1 451
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	1 802	1 469
Amortissement des autres actifs	253	177
Perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles	171	(64)
Frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt ¹	736	1 930
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, montant net ^{2, 3, 4}	2 144	(5 577)

- 1) Les salaires ont été réduits d'un montant de 1 166 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 du fait de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Au 31 décembre 2020, il n'y avait aucun solde en cours au titre des produits différés ou des montants à recevoir en lien avec cette subvention.

La réduction d'un montant de 1 590 \$ des frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'explique par l'obtention de subventions pour la recherche et le développement. Au 31 décembre 2021, il n'y avait aucun solde en cours au titre des produits différés ou des montants à recevoir en lien avec cette subvention.

- 2) Au cours du troisième trimestre de 2020, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 2 512 \$ à l'égard de ses actifs non courants (989 \$ pour les terrains et bâtiments et 1 523 \$ pour le matériel de production), laquelle se rattache au secteur Semiconducteurs spécialisés et rend compte de l'évaluation de la valeur comptable en lien avec la fermeture prévue d'une filiale de la Société établie en Asie. Cette décision a été prise uniquement en raison de la conjoncture économique défavorable découlant de changements soudains dans le cadre réglementaire et du manque de cohérence dans les pratiques de mise en application.

De plus, une provision pour coûts de restructuration de 610 \$ a été comptabilisée conformément à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au cours de l'exercice 2021, comparativement à une provision pour coûts de restructuration de 2 339 \$ au cours de l'exercice 2020. Cette provision comprend les coûts liés à des indemnités de départ et d'autres coûts associés à la fermeture du site.

- 3) Au cours du troisième trimestre de 2020, la Société a comptabilisé des produits non récurrents de 8 000 \$ découlant d'un acte de résiliation d'une entente d'approvisionnement avec un fournisseur, déduction faite des coûts qui y sont liés de 84 \$. En même temps, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 2 422 \$ à l'égard de ses actifs non courants pour rendre compte de l'évaluation de la valeur comptable d'une partie du matériel de production du site touché par la résiliation de l'entente.

- 4) Au cours du quatrième trimestre de 2021, la Société a comptabilisé une charge de 1 534 \$ à la suite de l'annonce d'un changement à son équipe de haute direction, dont le solde impayé s'élève à 94 \$ au 31 décembre 2021.